

2019.04.04-1

Communauté de
Communes
Avre Luce Noye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE



Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 50

· supplés : 2

Membres représentés : 6

Votants : 56

Date de la convocation :
28 mars 2019

Secrétaire de séance :
Françoise ROUX

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 04 AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 28 MARS 2019, s'est réuni à JUMEL sous la présidence de Monsieur Alain SURHOMME, 1^{er} Vice-Président.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MAILLART, MARCEL, PREVOST, BLIN, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), WU, HALL, ROUX, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT

Messieurs AUBRY, BARRE, AMARA, COTTARD, DESROUSSEAUX, BERTRAND Gilbert, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, CARON, TEN, DEPRET, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, GORET, DAIGNY, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, LAMOTTE, GAUMONT, REMY VANDEVELDE, LAMBERT (suppléant M. DALRUE), DRAGONNE, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE, CLEMENT

● Disposaient d'un pouvoir :

M. BARRE de Mme MARSEILLE, M. AUBRY de M.FRANCELLE, Mme BLIN de M. DURAND, Mme WU de M. DUTILLEUX, M.LAMOTTE de M. BERTRAND Jacques, M. MOURIER de M. LEROY

● Absents excusés :

Mesdames MARSEILLE, ATTAGNANT

Messieurs FRANCELLE, DURAND, DOUCHET, DUTILLEUX, BERTRAND Jacques, BOULANGER, LEROY

● Absents non excusés :

Mesdames FLAMANT, BLONDEL

Messieurs BINET, POTTIER, VERMEIL, HEYMAN, PICARD

OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire 2019

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une obligation légale pour le département, les communes de 3 500 habitants et plus, les établissements publics administratifs (EPA) des communes de 3 500 habitants et plus ainsi que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (articles L. 2312-1, L. 3312-1 et L. 5211-36 et du code général des collectivités territoriales - CGCT).

Suite à l'exposé de Monsieur Alain SURHOMME Vice-Président Administration Générale et de Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président Finances,

A l'appui du rapport ci-joint, permettant de débattre des orientations générales du Budget, et constitué à partir du compte administratif agrégé prévisionnel 2018 :

- des évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement,
- de l'hypothèse d'évolution retenue pour construire le projet de budget, notamment en matière d'une fiscalité constante, et des notifications des participations, compensation, attributions de l'Etat,
- de la programmation des investissements,
- des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée,
- des principaux ratios financiers de la CCALN permettant d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement,
- des informations relatives à la structure des effectifs et de l'évolution des dépenses de personnel,
- du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Compte tenu des échanges dans l'assemblée,

Après en avoir délibéré à la majorité (44 Pour, 6 Contre, 6 Absentions), le Conseil communautaire :

- Prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu le DOB
- Autorise le Vice-Président Administration générale à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 04 AVRIL 2019

A JUMEL

**Le 1^{er} Vice- Président,
Par délégation du Président
Pierre BOULANGER**

Alain SURHOMME



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AVRE, LUCE NOYE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le...05/4/2019